



## EQUIPE MUNICIPALE

**Maire** Bruno Buisson

1<sup>er</sup> adjoint Luc Fornas

2<sup>ème</sup> adjoint Annick Villette

3<sup>ème</sup> adjoint Denis Raccurt

4<sup>ème</sup> adjointe Marielle Gidon

5<sup>ème</sup> adjoint Roger Besson

### Conseillers municipaux :

Brigitte Poulard

Martine Dargère-Bazan

Jean-Luc Gouilloud

Jocelyn Ribeyron

Sylvain Grange

Franck Dussud

Christelle Dumas

Laëtitia Charpentier

Alain Dargère

Monique Laurent

Daniel Lainé

Marie Bernadette Coquard

### PUBLICATION

Directeur de publication :

Bruno BUISSON

Conception & Rédaction :

Commission Information &  
communication.

Contact publication :

com.mairiesavigny@orange.fr

Contact mairie :

accueil@mairie-savigny69.fr

Tel. 04.74.72.09.09

Site Internet :

www.mairie-savigny69.fr

@Facebook mairie Savigny-  
Rhône.fr

950 exemplaires



## Dans ce numéro

**P.1** Edito & brèves municipales

**P.2** Informations municipales

**P.4** Conseils municipaux

**P.7** Marché de Noël, 3ème édition

**P.8** Manifestations culturelles & sportives

## L'édito du Maire

Chères Savignaises, chers Savignois,

Novembre est là. Pour beaucoup, ce mois est le symbole de l'entrée dans l'hiver. La nuit qui tombe avant même que l'on sorte du bureau, les températures qui chutent, la grisaille, la pluie, tant de choses qui fatiguent et qui donnent d'avantage envie de se mettre au chaud sous un plaid que de sortir courir à travers champs. Et pourtant ! Rien de tel pour se remonter le moral qu'une balade en forêt pour aller cueillir des champignons, qu'une après-midi cuisine en famille, qu'un bon goûter entre amis. Rien de tel qu'une après-midi pluvieuse pour s'adonner aux activités intérieures comme la peinture, la pâte à sel, le dessin... La médiathèque de Savigny a d'ailleurs organisé un concours de dessin pour vos enfants !

Novembre, c'est aussi le mois où l'on peut s'autoriser à commencer à penser à

Noël ! On peut commencer à penser aux menus que nous allons préparer, à la couleur des décorations de notre sapin, aux cadeaux que nous allons offrir... Pour la troisième année, le marché de Noël de Savigny revient place du 11 Novembre mais aussi parking de la garderie, vendredi 29 novembre à partir de 16 heures. Cadeaux, épices, confitures, vins ... vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour aborder Noël dans la bonne humeur !

Novembre, c'est surtout le mois du souvenir. Du souvenir des Hommes tombés au combat lors de la 1ère guerre mondiale. Vous étiez encore une fois nombreux, lundi 11 novembre devant le monument aux morts, pour la traditionnelle cérémonie du souvenir et de la reconnaissance. Le meilleur hommage à rendre aux morts, c'est d'être vivant. Sautez, dansez, riez, novembre sera vite passé !

Bonne lecture ! Savignoisement vôtre,  
Bruno Buisson, Maire

### Ouverture déchèteries :

#### • **La Brévenne** Horaires d'hiver

Lundi, mercredi & vendredi : 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-17h

#### • **Fleurieux/L'Arbresle**

Du lundi au vendredi (fermée mardi) :

9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-17h

### Réglementation des feux

Il est interdit de faire brûler les déchets végétaux ou autres.

Merci de vous rendre en déchèterie.

### BREVES MUNICIPALES

#### **Bruits de voisinage** (nuisances sonores selon arrêté préfectoral du 16/06/1999)

Horaires pour l'utilisation des tondeuses, outils du jardin et bricolage :

Jours ouvrés : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche & jours fériés : 10h-12h

**Réglementation plantations, haies, arbres, arbustes, ...** pour éviter les conflits de voisinage, le code civil impose des distances de plantation par rapport aux terrains voisins, renseignez-vous avant pour éviter les conflits.



## Quoi de neuf à Savigny !

### Avancement travaux des trottoirs, route de Sain-Bel



### Commission Agriculture

#### Un peu de civisme !!

Depuis quelques mois, les agriculteurs nous ont fait part de nombreuses dégradations sur leurs outils de travail : bottes d'enrubannage tailladées, pneus crevés, barrières ouvertes, clôtures découpées, bacs à eau volés ....

Vengeance ? Jalousie ? Ou juste le plaisir de faire du mal ? Sachez, pour ne prendre que l'exemple des clôtures découpées que si une vache divague sur la route, elle risque d'être percutée par un cycliste, un scooter, une voiture. Même en cas de dégradation, les animaux restent sous la responsabilité de l'agriculteur.

Alors, si vous vous sentez concerné par ce message, merci de respecter le travail de nos agriculteurs, prenez soin de notre campagne si chère à nos yeux, ne vous rendez pas « hors la loi ».

#### Entretien des haies :

Selon la loi, tout propriétaire est responsable de sa haie, que l'on parle d'une haie bordant un pré ou d'une haie de voisinage au cœur du village. En aucun cas, elle ne doit gêner ou altérer la visibilité et être une entrave à la sécurité de la circulation. Pour rappel, les résidus de taille doivent être broyés ou évacués en déchetterie. Merci de contribuer au respect de chacun. A vos cisailles !!!



### Réglementation brûlage à l'air libre des déchets verts

La combustion de végétaux à l'air libre est une activité fortement émettrice de polluants : particules fines, hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air. C'est pourquoi, le non respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende pouvant s'élever jusqu'à 450€. Les agents de police pluri-communale pourront verbaliser ces infractions en cas de constat. Le brûlage à l'air libre est un mode d'élimination des déchets verts interdit comme le stipule l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD).

Les déchets verts agricoles ne sont pas concernés par la réglementation actuelle. Les dérogations peuvent être accordées uniquement par le préfet.

### Inscription sur les listes électorales



Nous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est possible à tout moment en mairie avec sa carte d'identité et son justificatif de domicile. Prochaines Élections : 15 & 22 mars 2020, élections municipales

### Recensement des jeunes dès 16 ans

Le recensement des jeunes de 16 ans doit se faire en mairie lors du 1<sup>er</sup> trimestre des 16 ans. Rendez-vous ensuite sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr) pour le suivi de la journée citoyenne.



### Boîte à Livres

Venez partager vos lectures et vous servir dans la boîte aux livres disponibles place du 8 mai, sous l'abri de la bascule. *Servez-vous et faites voyager vos livres !*



### Attention au démarchage de fin d'année



La communauté de communes du Pays de L'Arbresle vous informe que les agents de collecte ne sont pas autorisés à démarcher les habitants pour leur vendre des calendriers et leur demander une gratification. Les calendriers de collecte sont distribués par les 17 communes dans chaque boîte aux lettres.

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

## MÉDI@THÈQUE SAVIGNY

### Contacts :

Julia Lagier (remplaçante de  
Laura Maillot)  
**Tel : 09 66 91 57 87**  
mediathequesavigny@orange.fr

### 2 postes informatiques

sont à votre disposition en accès libre (Internet, traitement de texte, tableur, photos, ...)

**RAPPEL** Boîte disponible pour le retour des livres de la médiathèque.  
Accessible à toute heure, par l'extérieur



### Horaires d'ouverture :

mardi de 16h30 à 18h30  
mercredi de 15h à 18h30  
jeudi de 10h à 12h  
vendredi de 16h30 à 18h30  
samedi de 10h à 12h

### Prochains évènements et animations à la médiathèque :

- ◆ **Vendredi 13 décembre**, Escape Game
- ◆ Ile aux histoires, **mercredis 18 décembre, 15 janvier**, à 15h15 et à 16h30.
- ◆ Ateliers "Remue-méninges", **jeudi 19 décembre** de 14h00 à 16h00.
- ◆ **Samedi 21 décembre** de 10h à 13h, matinée jeux de société.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La pré-demande en ligne : il est important d'effectuer une pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité en ligne : <https://ants.gouv.fr>.

Cette démarche gratuite permet la saisie préalable de toutes vos données (état civil et adresse) et constitue un gain de temps pour tous. Le document imprimé sera à apporter en **mairie de L'Arbresle** pour finaliser le dossier avec les pièces justificatives demandées et éventuellement le timbre fiscal qu'il est possible d'acheter en ligne.

Le secrétariat de mairie de Savigny reste bien entendu à votre disposition pour vous aider, avant votre rendez-vous en mairie de L'Arbresle.



**Contact : Mairie de L'Arbresle**  
service état civil

**04 74 71 00 03** ou **04 74 71 00 04**

**Mois sans tabac**

**En novembre, on arrête ensemble.**

1 Pour participer, rendez-vous sur : **tabac info service** le site + l'appli + le 39 89 Du lundi au samedi de 09 à 20h.

Nous soutenons Mois(s) sans tabac. Parce qu'un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter. En novembre, on arrête ensemble!



### Prévention cambriolage, Gendarmerie Nationale

Cette période qui suit le changement d'horaire est propice aux cambrioleurs qui profitent de la tombée de la nuit pour repérer les habitations inoccupées. Pendant que beaucoup de personnes rentrent du travail entre 17h00 et 20h00 et éclairent donc leur habitation tout en fermant les volets à leur arrivée, d'autres habitations restent inoccupées pendant ce laps de temps, les volets ouverts et l'éclairage éteint. Ces résidences constituent alors une cible idéale pour les malfaiteurs.

### Quelques conseils peuvent vous aider à mieux protéger votre habitation :

- ◆ en période hivernale, vous pouvez choisir de clore les volets et accès (portails et garages notamment) durant la journée
- ◆ vous pouvez également simuler une présence en mettant en place un programmateur sur une lumière
- ◆ en cas de retour tardif au domicile, signalez vos habitudes à un voisinage de confiance qui pourra signaler tout mouvement suspect aux abords de votre domicile.

### Vos renseignements nous sont précieux alors n'hésitez pas à nous signaler tout comportement suspect tel que :

- ◆ des allers retours suspects de personnes ou de véhicules inconnus dans une rue
- ◆ des signes ou des marques sur votre boîte aux lettres, votre clôture ou votre garage
- ◆ du démarchage au domicile de personnes vulnérables par des individus ne possédant pas d'autorisation de vente ambulante (par exemple : vendeurs de calendriers sans autorisation).

**Toute information, même la plus anodine, peut nous être utile alors n'hésitez pas à composer le 17.**

### Campagne d'hiver 2019-2020

Ouverture du 25 novembre 2019 au 15 mars 2020

Distributions : mercredi & jeudi, dès 8h30



**Restos du Cœur,**  
Centre de L'Arbresle,  
15 rue de Lyon, 69210 L'Arbresle  
**04 78 35 20 36**

mail : [ad69.larbresle@restosducoeur.org](mailto:ad69.larbresle@restosducoeur.org)

**Activités et spécificités :** Accès au droit, aide administrative, arbre de Noël, atelier de français, coiffure, conseil budgétaire et microcrédit, espace livres, jouets de Noël, santé, dépistage hépatite A-B, vestiaire enfant (0-11 ans),

### Documents nécessaires :

- ◆ Justificatif d'identité & Livret de famille
- ◆ Attestation de protection sociale (sécurité Sociale, CMU)
- ◆ Certificat de scolarité des enfants +16 ans
- ◆ Justificatifs récents de ressources (salaires, ou indemnités journalières, retraites, Pôle emploi, RMI, pension alimentaire (décision du tribunal), bourses des études supérieures.
- ◆ Dernières attestations CAF, RSA, MSA.
- ◆ Dernières quittances de loyer.
- ◆ Dossier surendettement

**CR succinct CONSEIL MUNICIPAL - 18/06/2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 18 juin, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué en date du 11 juin 2019, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

**Présents :** Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Roger BESSON, Marielle GIDON, Martine DARGÈRE-BAZAN, Annick VILLETTE, Christelle DUMAS, Jean-Luc GOULLOUD, Philippe LORAIN, Daniel LAINE, Brigitte POULARD, Monique LAURENT, Marie Bernadette COQUARD, Alain DARGÈRE, Denis RACCURT, Sylvain GRANGE, Franck DUSSUD, Jocelyn RIBEYRON.

**Absente excusée :** Laetitia CHARPENTIER (pouvoir donné à Marielle GIDON).

**Secrétaire de séance :** Brigitte POULARD - **Affiché le :** 25 juin 2019

**1. Désignation du secrétaire de séance :** Brigitte POULARD.

**2. Approbation du compte-rendu du CM du 09/04/19 :**

Compte rendu de la séance approuvé à l'unanimité. Marielle GIDON fait remarquer que lors du prochain vote des tarifs des places de forain, il faudra penser à corriger l'erreur de prix du mètre linéaire de certains manèges.

**3. Intention d'acquisition d'une parcelle pour la station d'épuration à Taylan :**

Il est proposé d'acheter une parcelle pour la station d'épuration située sur la commune de Savigny, à Taylan, appartenant à Monsieur CHERBLANC Alain Claude Noël domicilié Taylan 69210 Savigny.

Numéro de parcelle : EO619. Surface de la parcelle : 1 140m<sup>2</sup>

Le maire précise qu'il s'agit d'une délibération d'intention à l'attention de la CCPA pour que le projet aboutisse et que les services, et notamment les domaines, seront consultés avant la finalisation de cette opération. **Délibération votée à l'unanimité.**

**4. Autorisation au Maire pour signer le marché de réfection des terrains de tennis.**

Un marché a été lancé pour la réfection des courts de tennis de la commune.

Après analyse, l'entreprise Laquet Tennis, 643 route de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - a été retenue. Montant du marché de 85 944.80 euros H.T.

L'entreprise s'est engagée à débiter le chantier vers le 15 juillet 2019 pour terminer le 30 août 2019.

Les travaux de réfection concernent notamment la clôture, le sol et le rafraîchissement des abords.

Le montant prévisionnel des travaux, budgété est de 110 000 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Autofinancement (40%) soit :	43,20 K€,
DETR (60%) soit :	<u>64,80 K€</u>
TOTAL (100%) :	108,00 K€ HT

Il est proposé de donner l'autorisation au maire de signer le contrat et tous les documents afférents à ce marché.

**Délibération votée à l'unanimité.**

**5. Transfert de la compétence eau potable :**

Le Maire propose au conseil municipal de prendre position.

Ce sujet a été abordé en commission générale au cours de laquelle l'étude faite par le Syndicat des Eaux de Brévenne a été présentée.

Soit la commune accepte le transfert maintenant pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 soit elle refuse et elle devra se prononcer à nouveau en 2026.

**Délibération adoptée à 15 voix contre le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la communauté de communes.**

**et 4 voix pour le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la communauté de communes,** (Monique LAURENT, Alain DARGÈRE, Marie Bernadette COQUARD, Daniel LAINE).

**6. Répartition des sièges du conseil communautaire****(rectificatif de l'ordre du jour qui mentionnait désignation des délégués) :**

Le Maire rappelle au conseil municipal que la composition de la communauté sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Ainsi, la composition du conseil communautaire de la communauté de communes du Pays de L'Arbresle pourrait être fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux :

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la communauté un accord local, fixant à 46 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté, réparti, conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, de la manière suivante (cf. tableau sur [www.mairie-savigny69.fr](http://www.mairie-savigny69.fr)) :

Selon la répartition proposée :

Bully : - 1 délégué / Sarcey : + 1 délégué

Total : 46 membres

Le maire propose d'adopter la répartition proposée par la CCPA selon répartition par commune. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

**7. Mise en place de la commission de délégation de service public pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement des jeunes de 4 à 17 ans - conditions de dépôts des listes et élections des membres****a). Conditions de dépôts des listes.**

Cette Commission est chargée d'ouvrir les plis contenant les candidatures ou les offres et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Monsieur le Maire informe qu'en qualité de maire, il assurera les fonctions de Président de la commission.

Il revient à l'assemblée délibérante de fixer les conditions de dépôt des listes.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver que les listes. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

**b). Elections des membres.** Après avoir délibéré sur les modalités de dépôt des listes, il revient au conseil municipal de procéder à l'élection des membres de la Commission.

Le conseil municipal constate que deux listes constituées en vue de l'élection ont été régulièrement déposées : une liste de 3 titulaires et une liste de 3 suppléants :

Liste des candidats titulaires : Mme Annick VILLETTE, M. Denis RACCURT, Mme Monique LAURENT

Liste des candidats suppléants : Mme Christelle DUMAS, M. Sylvain GRANGE, M. Roger BESSON

Le vote a lieu à bulletin secret.

Résultat du vote pour les titulaires : Liste complète : 19 voix pour

Résultat du vote pour les suppléants : Liste complète : 19 voix pour

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**8. Ordre du jour complémentaire (convocation du 13 juin 2019) - Demande de subventions au Département pour la réfection du city-stade et la création de trottoirs le long de la RD7.** La rénovation du city-stade et la création de trottoirs font partie des investissements éligibles à une subvention du département.

**a). S'agissant de la réfection du City-Stade, le plan de**

## financement proposé est le suivant :

- ◆ Autofinancement (25%) soit : 16.75 K€,
- ◆ DETR (60%) soit : 40.20 K€
- ◆ Département (15%) soit : 10.05 K€
- ◆ TOTAL (100%) : 67.00 K€ HT

Le Maire précise que la réfection des courts de tennis ne fait pas partie des investissements éligibles au Département.

Pour les travaux du city-stade, l'appel d'offre n'est pas lancé à ce jour. L'emplacement prévu se situe à la place de l'ancien terrain de basket à côté de la piste de roller.

Cet investissement fera l'objet d'une commission générale et d'une l'information à tout le conseil.

L'investissement a été mis au budget.

**Délibération adoptée à, à 18 voix pour, et 1 abstention (Jean-Luc GOUILLOUD).**

**b). S'agissant de la création de trottoirs sur la RD7 :** Le plan de financement proposé comprend une subvention du Département au titre du partenariat territorial et une subvention au titre des amendes de police :

- ◆ Autofinancement (50%) soit : 87.50 K€
- ◆ Subvention du Département au titre des amendes de police (5%) soit : 8.75 K€
- ◆ Subvention du Département au titre du partenariat territorial (45%) soit : 78.75 K€
- ◆ TOTAL (100%) : 175.00 K€ HT

Les deux demandes de subvention sont soumises au vote.

**Délibération sur la demande de subvention au titre des amendes de police adoptée à l'unanimité,**

**Délibération sur la demande de subvention au titre du partenariat territorial adoptée à l'unanimité.**

## 9. Questions diverses :

- ◆ Demande de la part des élus de la transmission des résultats de l'étude RH faite par IRISS.
- ◆ En ce qui concerne le bar des 2<sup>e</sup> ZM, le maire précise que l'affaire suit son cours y compris au niveau juridique.
- ◆ Un constat d'huissier va être fait concernant les désordres des vestiaires du stade.
- ◆ Dates à retenir :
  - \* 03 juillet 2019 : Commission DSP suite appel d'offres pour la gestion du centre de loisirs :
  - \* 09 juillet 2019 : Commission générale
  - \* 6 juillet 2019 : Conseil municipal

Fin de la séance à 22h

## **CR succinct CONSEIL MUNICIPAL – 25/07/2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 25 juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué en date du 19 juillet 2019, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

**Présents :** Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Roger BESSON, Marielle GIDON, Martine DARGÈRE-BAZAN, Annick VILLETTE, Christelle DUMAS, Jean-Luc GOUILLOUD (arrivé à 20h45), Daniel LAINE, Brigitte POULARD, Monique LAURENT, Marie Bernadette COQUARD, Denis RACCURT, Sylvain GRANGE, Laetitia CHARPENTIER, Franck DUSSUD, Jocelyn RIBEYRON.

**Absent excusé :** Alain DARGÈRE (pouvoir donné à Daniel LAINE).

**Absent :** Philippe LORAIN,

**Secrétaire de séance :** Denis RACCURT - **Affiché le :** 9 août 2019

1. **Désignation du secrétaire de séance :** Denis RACCURT.

## **2. Approbation du CR du dernier conseil municipal.**

Le compte rendu de la séance du 18 juin 2019 est approuvé à l'unanimité. Monique LAURENT souhaite préciser que, lors du débat sur le transfert de compétence de l'eau potable à la CCPA (point du compte

rendu n°5), elle a souligné que, selon elle, ce transfert aurait été positif pour la commune.

## **3. Decision modificative n°1 - budget annexe locaux commerciaux**

Suite à la demande d'admission en non-valeur de créances éteintes pour un montant de 19 999,45 € transmise par le comptable public et le projet de rachat de la licence IV du bar Chez les 2 Z'M, pour un montant prévisionnel de 10 000 €. Il est proposé d'autoriser les transferts de crédits.

**Délibération adoptée à 17 voix pour et 1 abstention (Sylvain GRANGE)**

## **4. Admissions en non-valeur – budget annexe locaux commerciaux 2019**

Le comptable public informe que l'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont il dispose, ont été mises en œuvre pour recouvrer les 20 titres émis en 2016 et 2017 pour un montant total de 19 999,45 €, sur le budget annexe des locaux commerciaux.

Il demande l'admission en non-valeur de ces créances éteintes au motif de « clôture pour insuffisance d'actif » des redevables.

Il est précisé que ces créances concernent le fonds du bar de la Tour.

**Délibération adoptée à 17 voix pour et 1 abstention (Sylvain GRANGE)**

## **5. Admission en non-valeur – budget principal 2019**

Le comptable public informe que l'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont il dispose ont été mises en œuvre pour recouvrer les 5 titres émis en 2015 et 2018 sur le budget principal, pour un montant total de 9,50 €.

Il demande l'admission en non-valeur de ces créances au motif de « RAR inférieur au seuil de poursuite ».

Monsieur le Maire propose l'admission en non-valeur des titres émis sur le budget principal. Le Maire précise qu'il s'agit de dettes liées au service périscolaire.

**Délibération adoptée à 17 voix pour et 1 abstention (Roger BESSON)**

## **6. Adhésion à la convention relative du CDG 69 à l'intervention sur dossiers de cohortes CNRACL**

La convention a pour objet le traitement de dossiers permettant aux agents affiliés à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales), qui sont concernés par des campagnes annuelles du droit à l'information sur la retraite, d'être destinataires de leur estimation indicative globale sur leurs droits à retraite ou de leur relevé individuel de situation.

La convention étant arrivée à expiration, Il est proposé d'autoriser le Maire à signer la nouvelle convention qui est conclue pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction, pour la même durée.

Il est précisé que le coût est estimé à 112€ par dossier traité.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

## **7. Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (14,76/35<sup>ème</sup>)**

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (14,76/35<sup>ème</sup>) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Il précise que le poste d'adjoint technique à temps non complet (14,76/35<sup>ème</sup>) actuellement occupé par l'agent promu sera supprimé par une délibération ultérieure après l'avis obligatoire du Comité Technique.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

## **8. Résiliation partielle du bail à construction entre la CUMA**

**l'intrépide et la commune de Savigny – approbation d'un état descriptif de division en volumes et cession d'un volume à la Communauté de Communes du pays de L'Arbresle**

Afin de procéder à la réalisation d'un hangar à matériel, d'une aire de lavage et traitement des effluents phytosanitaires et d'une aire de déchargement de denrées agricoles, la commune de Savigny a mis à disposition le 10 juillet 2015 deux tenements sous la forme d'un bail à construction, pour une durée de 50 ans à la CUMA l'intrépide (Savigny 69).

La commune de Savigny a procédé à la division de la parcelle cadastrée section B n°914. La numérotation des deux nouvelles parcelles ainsi créées est en cours auprès du cadastre.

Le bail a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour se terminer le 30 juin 2055. Ce bail était consenti moyennant un loyer annuel hors taxes d'un euro (1€) symbolique.

Le projet de pont bascule, prévu d'un commun accord entre la commune de Savigny, la CUMA l'intrépide et la CCPA, sera implanté sur l'une des deux nouvelles parcelles, conformément au plan joint.

Plusieurs remarques sont faites sur l'accessibilité et la sécurité de cet accès CUMA et pont bascule.

**Délibération adoptée à 15 voix pour, 1 voix contre (Jean-Luc GOULLAUD) et 2 abstentions (Marielle GIDON et Denis RACCURT).**

**9. Dénomination des rues et places publiques**

Monsieur le Maire expose l'intérêt d'établir un plan d'adressage de la commune (numérotage et dénomination des voies). Monsieur le Maire explique ensuite que la réalisation du plan d'adressage a été confiée à la Poste.

Après débat, **Délibération adoptée à 13 voix pour et 5 abstentions (Brigitte POULARD, Monique LAURENT, Marie-Bernadette COQUARD, Daniel LAINE et son pouvoir).**

**10. Attribution du contrat de délégation du service public pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement des 4-17 ans**

A l'issue de la procédure de mise en concurrence, il apparaît que la seule offre présentée est celle de l'association Léo Lagrange Centre Est et qu'elle est satisfaisante.

Madame VILLETTE précise que le coût plus élevé par rapport au contrat précédent est dû à la suppression des contrats d'avenir. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Questions diverses :**

- ◆ L'arrêté unique de circulation est en cours d'élaboration avec Nathalie GOYET, de la Police pluri-communale
- ◆ Madame Monique LAURENT souhaite avoir communication des documents concernant la révision du PLU, car selon elle, cela devrait être une réflexion collective.
- ◆ L'aménagement du trottoir devant le cabinet du nouveau médecin place de l'église est prévu à partir de septembre, en même temps que la pose du goudron devant les nouveaux vestiaires du football.
- ◆ Concernant le bar Les 2 Z'M, le Maire est en attente de réponse au courrier qu'il a fait à la propriétaire.
- ◆ Un huissier a constaté les anomalies dans les vestiaires du football.
- ◆ Les travaux de réfection des courts de tennis ont commencé.
- ◆ Des petits travaux d'entretien sont effectués cet été dans les écoles, les gros travaux (sanitaires) sont prévus pour les vacances d'automne.
- ◆ Un point est fait sur le personnel par le Maire. L'organisation de la rentrée scolaire est en cours.
- ◆ Monsieur Luc FORNAS informe le Conseil qu'il souhaite constituer une liste pour les prochaines élections municipales.
- ◆ L'association « Un Orgue à Savigny » demande que la commune s'engage sur l'agrandissement de la tribune de l'église de Savigny. Monsieur Luc FORNAS rappelle que le sujet sera étudié à la rentrée.

Fin de la séance à 22h30

**Infos élections municipales 2020**

Lors des derniers Conseils Municipaux, trois candidats ont manifesté leur intention d'établir chacun une liste pour les prochaines élections municipales :

- ◆ Bruno Buisson
- ◆ Luc Fornas
- ◆ Monique Laurent

## Mots d'élèves

**C'est la rentrée !**

Cette année à l'école St Martin, nous avons choisi le thème suivant, basé sur un proverbe persan : « *Fais que je ne porte aucun jugement sur un autre avant d'avoir marché quinze jours dans ses souliers* » ...

Dans la classe GS/CP, ce thème a inspiré celui des découvertes, une ouverture sur le monde qui nous entoure, et nous avons réalisé une fresque intitulée : « Partons explorer le monde », valisette à la main, jumelles vissées sur les yeux, nous voilà partis pour une belle année de découverte...



1<sup>ère</sup> étape : le monde des chenilles et des papillons...Maitresse avait commandé pendant l'été un kit pour élever des chenilles, les voir grandir, grossir et faire leur cocon.



Ensuite nous avons attendu une semaine et jeudi matin, 19 septembre, déjà 3 des 5 chrysalides avaient fait place à 3 beaux papillons, dès l'accueil du matin, une 4<sup>ème</sup> s'est ouverte sous nos yeux émerveillés...La 5<sup>ème</sup> se fait attendre. Nous avons aussi eu la chance d'accueillir une chenille très belle, trouvée dans le jardin d'un copain, qui à son tour a rapidement fait son cocon, nous sommes maintenant très impatients de le voir s'ouvrir...et enfin depuis lundi soir, nous avons aussi accueilli une 3<sup>ème</sup> chenille qui elle est déjà très grosse... On attend de voir si elle aussi se métamorphosera.

2<sup>nd</sup>e étape : le monde qui nous entoure : la planète Terre : grâce au Petit Ogre et au Loup, personnages d'albums que nous étudions, nous venons de démarrer l'enquête sur la vie dans les autres pays...une affaire à suivre...

Belle année scolaire à tous...

La classe de GS/CP, Ecole Saint-Martin



**Vendredi 29 novembre, de 16h à 20h, P'tit marché de Noël Savignois**

Venez remplir votre panier de Noël à Savigny ! **Place du 11 novembre & Parking garderie**

*A manger, à boire et à partager ! A offrir aux autres et à vous-même !*



- \* **Charcuterie traiteur Montrottoise JEM, Yannick Garnier, Montrottier, 06.61.57.14.29.** Charcuterie artisanale, boucherie & plats cuisinés.
- \* **Ferme de la Palud, Dominique Bourrat, Savigny, 07.83.31.53.84 ou 04.74.01.53.64.** Fromages & produits frais.
- \* **Fruits et légumes, Denise & Roger Chaverot, Saint-Forgeux, 06.89.54.94.64.** Productrice de fruits & légumes de saison.
- \* **Epicerie, la Pépîte Verte, L'Arbresle, 04.74.01.09.09.** Plus de 40 produits en vrac, alimentation, hygiène, entretien de la maison.
- \* **Rucher du Sonnay, Marie-Ange Lehman, L'Arbresle, 06.33.81.49.20.** Apicultrice récoltante, production de miels, gelée Royale, pains d'épices.
- \* **Bonne heure des Papilles, Monique Andolfo, Sourcieux-les-Mines, 06.19.23.51.75,** Confitures, terrines, pâtisseries sèches, nougats, pâtes de fruits, guimauves à base de produits locaux.
- \* **O trésor des Plantes, Corinne et Alain Clavaron, Bully, 06.65.04.04.84.** Conseils & vente en plantes médicinales, aromatiques, épices, huiles essentielles, parfums d'ambiance, savons, thés, tisanes.
- \* **Marie-Bernadette Coquard, Savigny, 06.14.71.17.97.** Agricultrice - élevage de moutons & de canards, production foie gras, rillettes, confits,...
- \* **Le Gîte des Escargots, Christophe FAYE, Saint Romain de Popey, 07.68.07.71.49.** Eleveur, produits à base d'escargots.
- \* **AGAMY, Cave des Coteaux du Lyonnais, Sain-Bel, 04.74.01.26.13,** Cave coopérative viticole. Vin rouge, vin rosé, vin blanc et effervescents.
- \* **Brasserie Prisca, Julien Déplanche, L'Arbresle, 06.42.23.67.30.** Producteur de bières.
- \* **Gandelin Passion, Nathalie Gandelin, Craonne, 06.33.14.96.60.** Huile d'olive & miel de thym sauvage.
- \* **Boulangerie Jacoud, Sophie & Christian Jacoud, Savigny, 04.37.58.04.87.** Pain, viennoiseries, gâteaux, chocolats maison.
- \* **Café-restaurant le Clos de l'Abbaye, Marc & Dominique Lunet, Savigny, 04.74.01.11.19.** Repas du terroir, spécialités grenouilles.
- \* **Stanhome - Kiotis, Anne-Marie Barange, Ancy, 06.70.18.95.83.** Produits d'entretien de la maison, cosmétique, bien-être, maquillage, parfums.
- \* **Sylvie Renaud, Savigny.** Petits objets en bois peints.
- \* **Association AM des petits Gônes, Savigny, (Assistants maternels).** Lumignons & gâteaux de Noël.
- \* **Association APE Ecoles publiques, Savigny (Parents d'élèves).** Ateliers décoration chaussettes de Noël & maquillage.
- \* **Toniovins Prods, Dorine Dufour, photographe-vidéaste, Savigny, 06.22.22.90.66.** Reportages photos et vidéos en studio et en extérieur, ateliers techniques, ludiques et artistiques.
- \* **L'arrosoir de Marie, Marie Rosset, Ecully, 06.30.07.65.89** Compositions florales et décorations.
- \* **Julie Coelho, Savigny.** Bijoux & créations.
- \* **Bulle de lait, Gaëlle Dubuis, 06.64.95.62.67.** Fabrication artisanale de savons doux et naturels à base de lait de brebis.
- \* **Jocelyne Ducrin, Savigny, 06.19.22.84.40.** Bougies Partylite.
- \* **Marion Mocellin, Savigny.** Créations textiles
- \* **L'Atelier Dumy, Cécile Girardet, Eveux.** Créations textiles zéro déchet.
- \* **Couleur d'Ailleurs, Lentilly, 06.12.86.26.75.** Objets déco ethniques.
- \* **L'enveloppe de Douceurs, Véronique Allognet, 07.88.68.92.87.** Coffrets de produits naturels Blancrème, bons Cadeaux pour soins du visage & massages.
- \* **Coiffure Isabelle, Savigny, 04.74.01.04.89.** Coupe « mixte » avec ou sans rendez-vous.

*A consommer sur place :*



- \* « J'y vais Pizza », Laura Pacallier & Joël Vinçon, 06.37.60.15.96. Présent tous les vendredi soirs sous la mairie de Savigny, de 18h à 21h45.
- \* **Food Truck « Croc Farmer », Pierre Puig, 06.51.77.26.24.** Croque monsieur sucrés et salés, frites, salades, glaces, ...
- \* Buvettes et crêpes, **association 18 & 19 ans**
- \* Animation château gonflable, **Association ASLEC (Jeunes)**
- \* Animation musicale, **ZIK'P, Cyril Pavon**
- \* Animation musicale, **Bambane de Saint-Julien**



Un grand merci aux commerçants qui offriront le panier garni au gagnant du quizz. A vous de jouer, lors du marché de Noël 2019 !

Un grand merci aux Ets Bonnepart - TOUT FAIRE MATÉRIEL de Savigny, pour l'éclairage de la place !

**Joyeuses fêtes**

# MANIFESTATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

**Vendredi 29 novembre, de 16h à 20h :**

**Marché de Noël** (3<sup>e</sup> édition),

Place du 11 novembre & Parking garderie

Venez trouver tout ce dont vous avez besoin pour préparer vos repas de fêtes et cadeaux ! (cf. page 7)

***Nouveautés !***

**Animations :** quizz avec panier garni offert par les commerçants du marché, château gonflable pour les enfants.

**Animations musicales** avec Zik'P & la bambane de Saint-Julien

**Restauration :** Buvette & crêpes, Food-truc, Pizzas

**29, 30 novembre & 1 décembre :** Représentation théâtre, les Brigadiers Enflammés, Petit Théâtre

**Judi 5 décembre :** Commémorations, Monument aux Morts

**Vendredi 6 décembre :** Belote du Téléthon, Trait d'Union de l'Amitié, salle Ch. Gouttenoire

**Dimanche 8 décembre :** Vente de sapins (sur réservation), 18 & 19 ans, place du 11 novembre

**Vendredi 13 décembre :** Escape game, Médiathèque

**Samedi 14 décembre, 20h30 :** Concert de Noël, Un Orgue à Savigny, Eglise

**Dimanche 15 décembre :** Arbre de Noël des anciens, CCAS & Trait d'union de l'Amitié, salle du Trésoncle

**Mercredi 18 décembre 15h15 & 16h30 :** Ile aux histoires, Médiathèque

**Judi 19 décembre, 14h :** Atelier Remue-Méninges, Médiathèque

**Samedi 21 décembre de 10h à 13h :** Matinée jeux de sociétés, Médiathèque

**Samedi 11 janvier :** Loto, Football Club Savignois, salle du Trésoncle

**Mercredi 15 janvier, 15h15 & 16h30 :** Ile aux histoires, Médiathèque

**Samedi 25 janvier :** Photo des bébés de la 9, salle Ch. Gouttenoire

**Dimanche 26 janvier, 11h :** Vœux de la municipalité, salle du Trésoncle

**Samedi 8 février :** Repas des familles, APEL école Saint-Martin, salle du Trésoncle

**Samedi 15 février :** Repas, Classes en 0, salle du Trésoncle

**Mercredi 19 février 15h15 & 16h30 :** Ile aux histoires, Médiathèque

**Du 17 au 21 février :** Centre de Loisirs, Léo Lagrange, salle Ch. Gouttenoire



**Vendredi 6 mars :** Belote, Trait d'Union de l'Amitié, salle du Trésoncle

**Dimanche 15 mars :** Risotto, Jeunes de l'ASLEC, Place du 11 novembre

**Mercredi 18 mars, 15h15 & 16h30 :** Ile aux histoires, Médiathèque

**Samedi 21 mars :** Spectacle des enfants, Ecole Saint-Martin, salle du Trésoncle

**Dimanche 22 mars :** Carnaval, défilé dans le village & spectacle, salle du Trésoncle

**Samedi 28 mars :** Remise du livre d'Or, classes 9 & 0, salle du Trésoncle

**Samedi 4 avril :** Loto, ASC Gym, salle du Trésoncle

**Lundi 13 avril :** Randonnée pédestre, APEL St-Martin

**Mercredi 15 avril, 15h15 & 16h30 :** Ile aux histoires, Médiathèque

**Dimanche 19 avril :** Trail de l'Abbaye, RAMS, salle du Trésoncle

## **Nouveau commerçant à Savigny :**

« J'y vais Pizza », Laura Pacallier & Joël Vinçon, seront présents tous les vendredis soirs sous la mairie de Savigny, de 18h à 21h45. Commandes au 06.37.60.15.96.

La Friterie du Nord & le poissonnier ne viendront plus à Savigny.

## **Le P'tit marché Savignois**

**Tous les vendredis soirs de 16h à 19h30,  
place du 11 novembre, à Savigny**

**Toutes les semaines :**

- ♣ **Charcuterie, boucherie, traiteur Montrottoise - JEM,** Yannick Garnier
- ♣ **Producteur de fruits et légumes, Saint-Forgeux,** Denise & Roger Chaverot
- ♣ **Fromages et produits frais de la Ferme la Palud à Savigny,** Dominique Bourrat
- ♣ **Epicerie itinérante, en vrac mais pas que,** la pépète Verte, L'Arbresle

**Tous les 15 jours :**

- ♣ **Herboristerie, ô trésor des plantes,** Corinne & Alain Clavaron, Bully

**1er vendredi du mois :**

- ♣ **Confitures et terrines, Bonne heure des Papilles,** Monique Andolfo, Sourcieux-les-Mines
- ♣ **Miel, Rucher du Sonnay,** Marie-Ange Lehmann, l'Arbresle

3 | 9 | 19

**3919**  
**ARRÊTONS**  
**LES VIOLENCES**

